



## AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)

**Titre du marché :** SELECTION DE DIX (10) CONSULTANTS INDIVIDUELS - EXPERTS POUR APPUYER LE GESTIONNAIRE DE L'OCEF PSP DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS LANCÉS PAR LA FACILITÉ D'ÉNERGIE PROPRE HORS RÉSEAU (OCEF)

**Titre du projet :** Millennium Challenge Account-Bénin II  
**Type d'avis :** Demande de Qualification (DQ) - CI (Consultant individuel)

### Information Générale

**Pays :** Bénin  
**Ville/Localité :** Cotonou  
**Avis/Numéro du marché :** PP1-COM-OGEEP-01, 02, 03, 04, 05.  
**Date de publication :** 17 Mai 2018  
**Date limite :** 05 Juin 2018  
**Agence de financement :** Millennium Challenge Account (MCA)  
**Acheteur :** Millennium Challenge Account-Bénin II  
**Langue d'origine :** Français

### Information de Contact

**Adresse :** Gabriel DEGBENI  
 Coordonnateur National  
 Millennium Challenge Account – Bénin II  
 Immeuble Kouglénou, 3ème étage  
 Domaine de l'OCBN  
 Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral  
 Cotonou, République du Bénin

**Email :** [info@mcabenin2.bj](mailto:info@mcabenin2.bj)

**Site Web :** <http://www.mcabenin2.bj>

**Type de marché :** Services de Consultant Individuel

### Texte original

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du **Bénin** (« Gouvernement » ou « **[GdeBénin]** ») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millennium Challenge Account d'environ **375 000 000** de dollars US (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au **Bénin**. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account Bénin II (**MCA-Bénin II**) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des

paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Qualifications. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.

2. Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet de Production d'Electricité ; (iii) Projet de Distribution d'Electricité ; et Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de Cinq années après l'entrée en vigueur intervenue le 22 Juin 2017.
3. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC.
4. MCA-Bénin II invite, dès à présent, les Consultants Individuels à déposer leurs dossiers de qualification pour l'accomplissement des services d'experts (consultants individuels) :
  - **Economiste Planificateur, Spécialiste des dynamiques socioéconomiques et management des actions de développement des systèmes modernes ;**
  - **Gestionnaire d'Entreprise et/ou de Projet ;**
  - **Spécialiste en Genre et questions Environnementales, Sociales, de Santé et de Sécurité ;**
  - **Spécialiste en Energies Renouvelables et Electrification hors-réseau ;**
  - **Spécialiste en Efficacité Energétique.**

Pour participer au panel d'évaluation des offres relatives la sélection de Dix (10) Consultants individuels experts pour appuyer le Gestionnaire de l'OCEF PSP dans le cadre des appels à projets lancés par la Facilité d'Energie Propre Hors Réseau (OCEF), en apportant leur expertise sur les aspects spécifiques à leur domaine de compétence.

A ce titre, les consultants devront :

- ✓ Evaluer les projets soumis à la facilité sur la base des critères préalablement définis et publiés par MCA-Bénin II (Manuel de Procédures de la Facilité) et en s'appuyant sur le travail préliminaire réalisé par le Gestionnaire de la Facilité ;
- ✓ Procéder à la validation des propositions présélectionnées en vue de leur évaluation approfondie ; Statuer sur les projets éligibles en cohérence avec les orientations stratégiques du Programme MCA-Bénin II ;
- ✓ Recommander au Comité d'Investissement (CI), les propositions susceptibles de bénéficier de la subvention notamment la liste des meilleurs projets potentiellement porteurs, répondant aux critères et exigences de la Facilité et de MCC.



Les services de Consultant seront requis pour une durée estimative de **Quinze (15) jours**.

5. La Demande de Qualification est ouverte à toutes personnes éligibles ("Consultant Individuel ") qui souhaitent y participer. Les Consultants Individuels **ne peuvent** ni s'associer en groupement ni sous-traiter les prestations.
6. Cette Demande de Qualification est conforme et fait suite à l'Avis Général de Passation de Marché N°2 du Compact publié sur DgMarket le 04 Mai 2018, sur le site Internet de l'Entité MCA-Bénin II ([www.mcabenin2.bj](http://www.mcabenin2.bj)) le 04 Mai 2018, sur UNDB Online le 07 Mai 2018 et dans les journaux locaux «la Nation » les 07 et 14 Mai 2018 et « le Matinal » les 07 et 11 Mai 2018.
7. Les Consultants Individuels seront sélectionnés par la méthode de sélection des Consultants Individuels telle que décrite par les directives de la passation des marchés de MCC disponibles sur le site web [www.mcc.gov](http://www.mcc.gov).
8. La Demande de Qualification, les Termes de Référence, ainsi que l'ensemble des documents à remplir et à soumettre par les postulants, sont disponibles sur le site de MCA-Bénin II à partir du **Jedi 17 Mai 2018**. (Téléchargeable sur [www.mcabenin2.bj/publication/Dossiers d'Appel d'offres/Avis d'Appel d'offres](http://www.mcabenin2.bj/publication/Dossiers d'Appel d'offres/Avis d'Appel d'offres)).
9. Les consultants potentiels peuvent également demander lesdits documents à MCA-Bénin II à l'adresse ci-dessous. Ainsi l'ensemble des documents leur sera transmis.
10. Les Consultants Individuels peuvent soumettre leurs dossiers de qualification par voie électronique ou en dépôt physique (format papier).
11. La date limite du dépôt des dossiers de qualification, quelle que soit l'option choisie (dépôt physique ou par voie électronique), est fixée **au Mardi 05 Juin 2018 à 10h00, heure locale de Cotonou**. Les Consultants devraient être conscients du fait que la distance et les formalités d'accès au Bureau de MCA-Bénin II peuvent exiger plus de temps que prévu.

**Information de contact :**

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Bénin II)  
Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN  
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral  
E-mail : [info-benin@charleskendall.com](mailto:info-benin@charleskendall.com) copie à [info@mcabenin2.bj](mailto:info@mcabenin2.bj)  
Cotonou, République du Bénin.



**Gabriel DEGBEGNI**  
**Coordonnateur National**